



Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION  
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N°                    du

Par décision municipale n° **DP 94078 25 00010** du  
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e)                    Madame TIOFACK SANDRINE  
    38 CHEMIN DU DESSUS DU LUET  
    91230 MONTGERON

En vue de la réalisation :    Remplacement à l'identique des fenêtres actuelles en vitrage  
simple par des fenêtres en bois double vitrage de couleur blanc cassé RAL 9002

Sur un terrain sis                8 RUE DE PARIS  
Cadastré                            AP139

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service  
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le    15 Mars 2025

Madame Le Maire  
Conseillère Départementale



Kristell NIASME

**PROCES-VERBAL**

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,  
Nous soussigné,                    Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,  
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet  
de la décision municipale n° **DP 94078 25 00010** du                    a été affichée en  
Mairie du                    au                    conformément aux textes en vigueur.  
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,